



## Déchets du Finistère Participez à l'enquête publique Sur le plan départemental 2008-2018

Du 2 février au 6 mars 2009, une enquête publique est ouverte par le Conseil général du Finistère avant l'application du nouveau plan d'élimination des déchets à horizon 2018.

Les Verts proposent des objectifs à la hauteur des enjeux planétaires ainsi que des solutions moins dangereuses pour la santé et l'environnement, créatrices d'emploi et qui responsabilisent citoyens et collectivités. Ils invitent chacun d'entre vous à en faire part au commissaire-enquêteur.

### Ce que le Conseil Général prévoit

#### Prévention

Des objectifs trop modestes : 233 kg/an par habitant en 2012

Des données trop anciennes (2005) ne tenant pas compte du tri de ces dernières années, des directives européennes, du Grenelle de l'environnement

#### Valorisation

Pas de remise en cause de la filière incinération

Maintien des 4 incinérateurs actuels et des profits des groupes privés (Véolia à 90 %) qui gèrent ces équipements

#### Développement durable

Organisation du territoire en 2 zones, Sud et Nord

Logique de concentration propice aux économies d'échelle exigées par le secteur privé

## Ce que demandent les Verts

### 1. Agir sur la réduction des déchets

► **Se fixer des objectifs ambitieux** qui permettent d'économiser la capacité d'un incinérateur (40 000 T/an)

- ✓ Au moins 205 kg/hab/an comme dans le Morbihan,
- ✓ Ou 98 kg/hab/an comme dans la communauté de communes de la Porte d'Alsace

► **Mettre en place un plan de réduction** des quantités de déchets produits par les particuliers, les administrations et les entreprises

- ✓ Avec des fiches-actions spécifiques à chaque catégorie de produits (ordures ménagères, déchets verts, déchets industriels banals)

### 2. Sortir de l'incinération

► **Programmer la fermeture d'incinérateurs** : un dès 2013, puis au moins un autre avant 2018.

- ✓ Malgré les filtres, les rejets atmosphériques de polluants cancérigènes restent élevés.
- ✓ Les machefers résiduels utilisés en sous-couches routières, contiennent aussi des polluants dangereux pour l'eau.
- ✓ Les coûts de « mises aux normes » ne feront qu'augmenter, ce qui incitera à vouloir rentabiliser les installations, en remplissant les « vides de four » et non pas à réduire les déchets.

► **Prévoir la valorisation matière** de tous les déchets fermentescibles

### 3. Privilégier la proximité

► **Choisir l'échelon des communautés de communes** (ou d'agglomération) ou des pays, pour le traitement et le stockage :

- ✓ Au plus près des lieux où les déchets ont été produits
- ✓ Réduction des coûts de transport
- ✓ Responsabilisation – à chacun ses déchets
- ✓ Gestion en régie, avec mutualisation, si nécessaire

### Ce que le Conseil Général préconise

Apports volontaires

Compostage individuel à domicile

Pas de choix clair en faveur d'une tarification liée à la quantité de déchets produits

Compostage d'ordures brutes dans les deux unités rénovées

Test sur 10 ans d'un méthaniseur-prototype

Incinération des boues d'assainissement

2 centres de stockage (enfouissement) des déchets ultimes dans le département, un au Nord et un au Sud.

Un seul projet en cours dans la région de Morlaix

## Ce que proposent les Verts

### 1. Intensifier le tri à la source

- Généraliser la **collecte sélective à domicile**
- Étendre le compostage à domicile et dans les **collectifs** (par immeuble, quartier,...)
- Faire émerger des **recycleries** pour redonner une seconde vie aux objets

### 2. Choisir la redevance incitative

- On ne paye que pour ce qu'on a jeté.
- Plusieurs systèmes existent : pesée des containers, facturation au nombre de sacs...

### 3. Augmenter le traitement organique

- Ne composter que des ordures **bien triées** pour un compost de qualité (collecte sélective des déchets organiques)
- Développer la **méthanisation** pour produire de l'énergie
  - ✓ Part fermentescible des déchets des particuliers, cantines, restaurants, industriels agroalimentaires,
  - ✓ Boues des stations d'épuration et des systèmes d'assainissement individuel (sous réserve de leur non toxicité)

### 4. Stocker les déchets ultimes à proximité

- Prévoir l'ouverture simultanée de **plusieurs** installations de stockage de proximité, au Nord comme au Sud (au moins 4)
- Ce seront des **sites de surface** recueillant des déchets parfaitement inertes et triés
  - ✓ Stocker et non pas enfouir pour se réserver la possibilité de traiter et valoriser quand de nouvelles techniques apparaîtront
  - ✓ Refuser tout projet prévu pour l'ensemble ou la moitié du département

## L'avis des Verts du Finistère

- **CONTRE** le plan actuel proposé par le Conseil Général,
- **POUR** une politique ambitieuse visant à réduire nos « poubelles noires » et à fermer plusieurs incinérateurs avant 2018.

## Vous aussi donnez votre avis à l'enquête publique

►► Envoyez un courrier au Commissaire-enquêteur à **Quimper** (2, rue Théodore Le Hars) ou déplacez-vous pour le rencontrer, consulter le dossier, écrire sur le registre, à **Quimper**, mais aussi à **Brest** (1, rue Parmentier), **Morlaix** (place des Otages), **Quimperlé** (32, rue de Pont-Aven), **Carhaix** (place de la Tour d'Auvergne), **Chateaulin** (30 bis, quai Charles de Gaulle) du 2 février au 6 mars 2009 - **Plus de détails** sur l'affiche dans votre mairie ou sur <http://www.cg29.fr/>

